Communauté d'agglomération du Grand-Rodez

Inventaire du patrimoine

Rodez
Layoule

Julie Lourgant
Juillet 2010

Repaire de Layoule

Rodez, canton de Rodez-ouest.

Date de construction : s.d. [fin du XV^{e} siècle, début du XVI^{e} siècle]
Commanditaires : s.n. [Jean II des Ondes et Jeanne de Saint-Maurice].
Dates de reprise : s.n. [Aux alentours de 1550, avant 1577 (pavillon avec son grand escalier et son entrée).
Commanditaire : Jean III des Ondes et Estelle de Landun, avant 1575.
Etat actuel : Logis conservé, murs de clôture et portail en place.
Cl. MH. : néant
Propriétaire actuel : privé.

Situation

Etabli au sommet d'une colline, le repaire de Layoule domine du couchant le hameau du même nom, situé juste en contrebas. Le lieu-dit se trouve au pied de la butte ruthénoise, vers le nord-est. Installé sur la rive gauche de l'Aveyron, il est construit autour du pont médiéval qui enjambe la rivière. Comme le village voisin du Monastère, le hameau de Layoule était propice aux activités artisanales de teintureries et de tanneries. Les deux localités étaient d'ailleurs reliées par une allée plantée (aujourd'hui en friche), surplombant la rivière à l'est. Sa dénomination courante, "allée des moines", laisse penser qu'elle permettait de gagner l'abbaye Saint-Sernin du Monastère, vers le sud. Au nord, l'allée aboutissait à la propriété du seigneur de Layoule, croisant le chemin qui, perpendiculairement, relie le hameau à l'ancienne maison seigneuriale. Cette dernière est entourée par des bois, mis à part à l'ouest, où elle borde la colline et sa pente abrupte. Sa disposition générale paraît proche aujourd'hui de celle du temps où elle appartenait à la famille des Ondes, et qui nous est révélée par les textes.

Histoire

En 1305 le repaire de Layoule est tenu en fief du chapitre de Rodez par Guy de Pénavayre et son fils Vézion[1]. A la fin du XIV[e] siècle, c'est un certain Brenguier de Comps qui est mentionné comme seigneur de Layoule[2]. La famille des Ondes est attestée à la tête du repaire de Layoule dès 1522, mais il est possible que Jean II des Ondes en était propriétaire avec son épouse Jeanne de Saint- Maurice, dès la fin du XV[e] siècle et jusqu'en 1507[3]. Leur fils Guy, marié à Catherine de Tauriac, est seigneur des lieux entre 1522 et 1540[4]. C'est ensuite Jean III qui apparaît comme seigneur de Layoule, marié à Estelle de Landun. Veuve en 1575, elle épouse Anthoine de Mouret qui prend possession du lieu de Layoule deux ans plus tard, le 9 mai 1577[5]. Guyon des Ondes, fils de Estelle et de Jean III des Ondes, hérite du repaire et de sa possession, mais reste sans descendance de sa seconde épouse, Jacqueline d'Antraygues, veuve en 1582. Le repaire de Layoule passe alors à leur neveu, Louis des Ondes (fils de la sœur de Guyon, Marguerite), mentionné comme seigneur de Layoule en 1634-1635 et qui afferme encore Layoule en 1642[6]. Layoule est ensuite dirigé par une femme, puisque Anne de Loubens, veuve de Jean de la Tour, l'arrente à ferme en 1666[7]. Mais le repaire est resté à la famille des Ondes puisque ce n'est qu'en 1668, lorsque mourra François II des Ondes, (peut-être le fils d'Anne, mariée en premières noces à Louis des Ondes), que la propriété sort définitivement de cette maison pour passer entre celles de la famille du Cros de Bérail[8]. Les armes de la famille des Ondes, écartelé au 1, de ? à une tour, au 2 de ? à ?, au 3 de ? à une croix (?), au 4 de ? aux sept ondes, apparaissent encore sur le logis de la demeure. Un siècle plus tard, Layoule change encore de mains. En 1768, le repaire et ses exploitations appartiennent à maître Jacques de Corn.[9] En 1810, ce qui est alors appelé la ferme de Layoule est entouré d'un pâturage, d'un jardin et d'une terre

[1] R. Noël, *Dictionnaire des châteaux de l'Aveyron*, t. 2, 1972, p. 126 et Arch. dép. de l'Aveyron, G 520.
[2] R. Noël, 1972, *op. cit.*, p. 126, Arch. Dép. de l'Aveyron, G 520.
[3]Arch. dép. de l'Aveyron, E 1646, f. Jean II des Ondes apparaît dans la généalogie dressée par Hyppolite de Barrau et reprise par Navelle, comme le père de Guy des Ondes (mort en 1507). Son fils Guy étant mentionné comme seigneur de Layoule en 1548, on peut penser que son père détenait avant lui la seigneurie.
[4] Arch. dép. de l'Aveyron, E 901 (1522-1540), f. 38 v. : « Reconnaissance féodale par Déodat Randeynes, de Fonlobos, à noble Guy des Ondes, seigneur dudit lieu ».
[5] Une description de l'édifice est réalisée à cette occasion. Arch. dép. de l'Aveyron, E 1546, Prise de possession de Layoule par Antoine de Mouret, 09/05/1577, f. 114 v.-115 v.
[6] Arch. dép. de l'Aveyron, E 1871, f. 19-19 v., E 1793, fol. 14-16.
[7] R. Noel, *op. cit*, 1972, p. 126.
[8] *Ibid.*
[9] Arch. dép. de l'Aveyron, 2 E 212 CC 1 (Cité), « Arrêt de la cour des aydes et signification d'icelui pour Maître Jacques de Corn, seigneur de Layoule, contre les consuls de la Cité », les 11 et 27 Août 1768.

labourable « propre au froment » ; en est alors propriétaire Madame Decostas, dame d'Estressiès, résidant à Beaulieu, dans la Corrèze[10].

Analyse archéologique

L'ancienne maison seigneuriale et son environnement.

Au XVII^{e} siècle, le seigneur de Layoule possédait des bois et des châtaigneraies en plus d'une terre de trente-cinq setiers, qui, ensemble, valaient plus de la moitié de la valeur de l'entière propriété (y compris les éléments bâtis)[11]. C'était donc l'exploitation agricole qui faisait la valeur du domaine. D'ailleurs, au XVII^{e} siècle, le logis ne comptait que 128 m^2 environ, quand les dépendances totalisaient une surface de 212 mètres carrés.

Le logis, disposition générale

L'ancien logis se reconnaît en fond de parcelle, précédé d'une petite cour fermée de murs et accessible à l'ouest par un portail (fig. 16). Il faut soustraire cependant soustraire à ce logis sa partie sud, une chaîne d'angle bien visible dans le mur ouest, et la grande porte du mur sud, couverte par un arc en berceau plein-cintre, indiquant son agrandissement *a posteriori* (fig. 18). Mais cet ajout est antérieur au cadastre napoléonien, (1808) qui montre le logis déjà étendu au sud. Son agrandissement, de ce côté, se situe donc avant cette date, peut-être à la fin du XVIII^{e} siècle selon l'encadrement et la couverture de la porte.

De plan allongé, l'ancien logis (15 X 7 m.), comporte un sous-sol peu enterré, un rez-de-chaussée très surélevé et un étage carré. Il est couvert par un toit à longs pans, revêtu de lauzes. Toutefois le toit primitif devait être plus pentu, telle qu'il apparaît en 1836 sur un dessin de François-Alexandre Pernot (fig. 3) et comme le suggère également le toit actuel qui interrompt effet les larmiers des fenêtres de l'étage. Ce même dessin nous montre que la grange, de plan allongé, qui flanque aujourd'hui le logis au nord est un ajout récent, ce que confirme le chronogramme 1878, porté sur son mur nord (fig. 17). Cette date paraît s'accorder à l'ensemble de son architecture, mise à part sa porte d'entrée (fig. 23), dont 'encadrement chanfreiné et les bases de indiquent une datation plus ancienne, contemporaine peut-être de l'état primitif de l'édifice. Cette porte en remploi témoigne avec d'autres vestiges (dans le mur ouest, en façade comme à l'intérieur) que le corps de logis primitif était différent et

[10] Arch. dép. de l'Aveyron, 21 P 1 1807 212 4, états de sections et matrices cadastrales de Rodez, vers 1810-1811.

[11] Arch. dép. de l'Aveyron, 2 E 212 CC 6 (Cité), cadastre de la Cité de Rodez en 1660, fol. 5-6.
Arch. dép. de l'Aveyron, 2 E 212 CC 7 (Cité), cadastre de la Cité de Rodez en 1660, fol. 5-5 v.

qu'il a connu une importante campagne de travaux, consistant principalement en l'endroit de l'actuelle grange.

Les dehors :

La façade orientale du logis, côté cour, a été largement remaniée. Seuls un jour à l'encadrement chanfreiné (au sous-sol) et deux fenêtres à demi-croisées (aux étages) ont été conservés du premier état de l'édifice (fig. 20). Obstruant le jour du sous-sol, et venant donc forcément après le premier état du logis, la volée droite d'un escalier en maçonnerie mène à la porte actuelle du logis (fig. 21). La tradition orale nous rappelle l'existence au début du XX^{e} siècle d'une seconde volée droite en pendant de celle conservée. Les moulures plates du chambranle de la porte et la sphère superposée à leurs retours, dans la partie inférieure, invitent à dater la porte et avec elle l'escalier (autrefois à double volée convergente) qui y mène, de la seconde moitié du XVI^{e}, voire du début du XVII^{e} siècle, si l'on considère surtout la forme de l'escalier. Néanmoins, il faut considérer ces deux structures séparément puisqu'elles ont été remontées ici. Les moulures de la porte ont été sectionnées dans leurs parties supérieures pour permettre d'insérer le blason qui surmonte la porte et autour duquel on peut d'ailleurs observer des raccords (fig. 20 ; 41). Quant à l'escalier, il provient du remontage de dalles (ou de marches d'un ancien escalier), posées sur du ciment pour créer un accès à cette porte déplacée (fig. 22). La façade ouest est ouverte par deux jours munis de grilles au niveau du sous-sol qui, avec le fort dénivelé, émerge complètement de la surface du sol de ce côté. Grillés, ils correspondent certainement à ceux mentionnées dans la description de l'édifice en 1577 (annexe). Le rez-de-chaussée et l'étage du logis sont ouverts par des fenêtres à croisées au sud, et des fenêtres à demi-croisées au nord. Les fenêtres du rez-de-chaussée ont perdu meneaux et croisillons, celles de l'étage les ont partiellement conservés. Leurs ébrasements sont ornés de tores croisés et elles sont couvertes de larmiers. Dans la partie nord, deux chaînes d'angles délimitent un ancien pan de mur (aujourd'hui intégré au mur plus long de la grange), largement ouvert par deux travées de fenêtres percées à mi-étage. Un espace si réduit, ainsi délimité ne peut correspondra « degré à repous » mentionné dans le texte de 1577[12] : un escalier rampe-sur-rampe qui assurait a distribution du corps de logis qu'il flanquait au nord.

[12] Arch. dép. de l'Aveyron, E 1546, Prise de possession de Layoule par Antoine de Mouret, 09/05/1577, f. 115.

Les dedans

Jusqu'à la création de la grange à la fin du XIX^{e} siècle, c'est donc le pavillon nord qui, contenant un grand escalier, en assurait la distribution. Depuis la disparition de cet escalier, le logis est distribué par diverses portes sans véritable cohérence. A l'observation des dehors et la mention d'un "degré à repous" en 1577, l'observation des intérieurs ajoute en effet plusieurs éléments. Il s'agit tout d'abord de la présence d'une porte bouchée, à l'encadrement chanfreiné reposant sur des congés biais, située dans le mur sud (fig. 33). Depuis le premier palier de l'escalier, elle donnait accès au rez-de-chaussée surélevé du logis (fig. 13-14). On peut également observer les traces laissées par les anciens murs est et nord du pavillon : traces d'arrachement pour le premier, tandis que les différences d'enduits, la présence surtout de ciment, montrent pour le second que l'on a voulu intégrer sa partie restante, en retour, au nouvel ensemble de la grange (fig. 37-38). Ce sont ensuite trois pierres qui, superposées dans le trumeau entre les fenêtres du mur ouest, apportent des précisions quant à la forme de l'escalier (fig. 34-36). Leur orientation et le fait qu'elles sont chanfreinées sur leurs côtés nord et sud, indiquent qu'il s'agit des premiers claveaux d'arcs segmentaires qui autrefois retombaient sur le mur noyau, ménageant le passage au-dessus du repos. Enfin, les traces de deux marches d'une volée qui menait à l'étage subsistent dans le mur ouest (fig. 39). La présence d'une porte à l'encadrement chanfreiné dans le mur nord du sous-sol, et celle du claveau inférieur, dans le trumeau du pavillon, laisse penser que le grand escalier desservait également le sous-sol (fig. 13-14 ; 28 ; 35). La volée qui y mène aujourd'hui est venue solutionner le problème de l'accès au sous-sol lorsque le grand escalier fut détruit (fig. 29). Il est plus difficile de savoir si l'ancien escalier desservait un niveau de comble, l'existence même de ce niveau étant plus qu'incertaine. En effet, si l'état actuel de l'édifice ne nous permet pas de nous prononcer, le texte de 1577, par ailleurs précis, n'en fait pas mention.

Le sous-sol du corps de logis forme un seul espace aujourd'hui. Les claveaux contenant une feuillure, vestiges d'une ancienne porte, les vestiges d'un ancien support, de type dosseret, en pendant, contre le mur est, laissent penser qu'une petite pièce rectangulaire était ménagée à l'extrémité sud du sous-sol qui, nous l'avons vu, était plus court à l'origine (fig. 25-26). Dans le mur oriental, c'est peut-être une ancienne descente de cave qui fut condamnée après le remaniement de l'entrée du logis. Le rez-de-chaussée surélevé, correspond à l'ancienne cuisine, équipée d'une cheminée qui remplace probablement une cheminée plus ancienne, engagée dans le mur sud. La pièce est éclairée, à l'ouest, par une fenêtre à croisée dont le tableau nord est plus ébrasé que le tableau sud, probablement pour optimiser l'éclairage. De même la demi-croisée de la petite pièce nord-ouest dispose d'un encadrement arrondi qui

élargit son ébrasement. Il faut certainement restituer à la cuisine la partie orientale du rez-de-chaussée, aujourd'hui aménagée par des cloisons pour loger des pièces de commodité, d'autant qu'en 1577, seule la cuisine est mentionnée au rez-de-chaussée alors que deux pièces sont mentionnées pour l'étage. On reconnaît à ce niveau la salle et la chambre qui apparaissent dans le texte de 1577. La première était alors en partie "*planchée et le dessus* [...] *couvert de thuille sans plancher al hault...*". La chambre était quant à elle "*couverte de palhe* [...] *guarnye de porte et de ferrures et la cheminée imparfaicte*". L'on ne sait si la cheminée actuelle, engagée dans le mur sud du logis, mais dissimulée derrière son revêtement contemporain, correspond à celle évoquée ici. De manière générale, il reste peu d'éléments de l'aménagement intérieur et du mobilier d'origine. Le plafond à la française semble avoir été conservé comme couvrement du rez-de-chaussée, mais peut-être abaissé, tant le niveau du sol et celui du couvrement ne semblent pas cohérents. Le dallage de la cuisine a été conservé sous le revêtement contemporain du sol.

La seule partie de l'édifice bénéficiant d'un décor est la porte du logis, qui, on l'a vu, devait être située ailleurs dans l'édifice au XVI^{e} siècle, certainement à l'entrée du pavillon. Son décor tient au corps de moulures unique de son chambranle, composé de baguettes et canaux encadrant un bandeau central (fig. 43). Les armoiries de la famille des Ondes (écartelé au 1, de ? à une tour, au 2 de ? à ?, au 3 de ? à une croix (?), au 4 de ? aux sept ondes), sculptées dans un motif de cuir découpé, déplacées probablement avec la porte, permettent d'identifier Guy des Ondes, alors propriétaire des lieux, comme commanditaire de cette nouvelle entrée et du grand escalier (fig. 44-45).

Conclusion :

Très remanié notamment par l'ajout d'une grange au XIX^{e} siècle, le repaire de Layoule a perdu de sa superbe et nous apparaît aujourd'hui comme une imposante bâtisse. Pourtant, rattaché à la famille des Ondes à la fin du XV^{e} siècle, le repaire de Layoule allait adopter les caractéristiques architecturales de l'élite locale de son temps. C'est d'abord Jean II des Ondes, seigneur des lieux jusqu'en 1507, qui dota la demeure de fenêtres à croisées dont les exemples sont nombreux autour de la place du Bourg de Rodez ou dans le village voisin du Monastère. C'est son petit-fils Jean III, avec son épouse Estelle de Landun, qui allait donner au repaire de Layoule le caractère original, et peut-être précurseur, qui échappe aujourd'hui à son visiteur, mais qui peut être restitué grâce aux vestiges observés ici. Vers le milieu du XVI^{e} (avant

1577), le repaire de Layoule fut doté d'un escalier rampe-sur-rampe, logé dans un pavillon, au nord de son corps de logis. La forme est rare autour de Rodez, mais peut se voir dans une formule semblable à Villefranche-de-Rouergue dans la maison du marchand François Dardenne. Nul doute que ce pavillon, avec son escalier à l'italienne, constituai l'élément remarquable du repaire de Layoule, d'autant qu'il concentrait l'entière distribution de la demeure, desservant du sous-sol à l'étage le logis, et qu'il accueillait, depuis la cour, le visiteur par la porte au chambranle mouluré, surmontée des armes de la famille des Ondes, qu'il faut lui restituer. On remarquera ici que, dotant sa demeure de formes nouvelles, Jean III conserve cependant les anciennes, les fenêtres aux tores croisés et leurs larmiers, notamment sur la façade ouest. On imagine l'escalier en vis qui accompagnaient peut-être ces fenêtres et dont rien ne semble avoir été conservé lors de la campagne du milieu du XVI^{e} siècle, dans le cadre d'un projet ambitieux. Ce projet ne put néanmoins aboutir, vraisemblablement interrompu par la mort de Jean III. La description à laquelle la prise de possession des lieux par Antoine de Mouret donna lieu laisse en effet penser à un chantier inachevé, dont les portes étaient encore prêtes à être posées et les cheminées inachevées en 1577. Les remaniements de la fin du XIX^{e} siècle eurent raison de ce qui en avait été réalisé, mais peut-être encore plus ceux du XX^{e} siècle. Car le propriétaire de la fin du XIX^{e}, détruisant le pavillon et l'escalier pour construire une grange, avait peut-être voulu compenser son intervention par le soin apporté à créer une belle entrée au logis. D'où la porte et ses armes, remployées au centre de la façade sur cour, et l'escalier à double volée convergente qui y conduisait, formant un ensemble pour le moins cohérent. Au début du XX^{e} siècle, le recoupement de la cour, après la construction d'une nouvelle habitation au sud, allait être moins soucieux du caractère de l'ancien repaire.

Sources et Bibliographie

Sources manuscrites

Archives départementales de l'Aveyron

E 901 (1522-1540), fol. 38 v. : « Reconnaissance féodale par Déodat Randeynes, de Fonlobos, à noble Guy des Ondes, seigneur dudit lieu ».
E 1546, Prise de possession de Layoule par Antoine de Mouret, fol. 114 v.-115 v.
E 1871, fol. 19-19 v.
G 520
2 E 212 CC 1 (cité), « Arrêt de la cour des aydes et signification d'icelui pour Maître Jacques de Corn, seigneur de Layoule, contre les consuls de la Cité », les 11 et 27 août 1768.

2 E 212 CC 6 (Cité), cadastre de la Cité de Rodez en 1660, fol. 5-6.
2 E 212 CC 7 (Cité), cadastre de la Cité de Rodez en 1660, fol. 5-5 v.
21 P1 180 2 12, états de section du cadastre de Rodez, section B, 1810-1811.

Sources imprimées :

H. de Barrau, *Documens historiques et généalogiques sur les familles et les hommes remarquables du Rouergue dans les temps anciens et modernes*, Rodez, Ratery, 1853-1861, t. 1, p. 314.

Sources graphiques

Arch. dép. de l'Aveyron, 22 P 212, cadastre de Rodez, 1810.

F.-A. Pernot, *Vue du cours de l'Aveyron en 1836*, (dessin préparatoire *à Sites et monumens du département de l'Aveyron*)…, B.n.f.., Cabinet des estampes…, crayon sur papier.

Bibliographie

R. Noël, *Dictionnaire des châteaux de l'Aveyron*, Rodez, Subervie, 1972, t. 2, p. 126.

A. Navel, *Famille nobles et notables du midi toulousain aux XV^e^ et XVIII^e^ siècles*, Toulouse, R.H.M., 1992, tome VIII, p.114-115.

Annexes

Arch. dép. de l'Aveyron, E 1546, Prise de possession de Layoule par Antoine de Mouret, fol. 114 v.-115 v., 09/ 05/1577.

« Adsesption de pocession de la place de la Yolle

Scaichant toutz presans et a advenir comme soict ainsin que sur le mariatge contracté et solemprisé d'entre monsieur Anthoine de Moret, chevalier, Sr [Seigneur ou Sieur] de Veilhavie, Caderac et Montarnal, d'une part, et damoiselle Estelle de Landun, relixte [veuve] noble Johan des Ondes, sieur des Ondes, feussent estre faictz et passés pactes de mariatge le XI decembre mil cinq cent LXXV, instrument par maître Johan Fugin et Johan Guirbal, notaires, an lieu et reppaire de La Yolle lès Roudez ce , penultiesme de may mil cinq cent LXVII, tres chrestian prince Henry, par la grace de Dieu roy de France, regnant, estaben ? en personne noble Guyon des Ondes, sr des Ondes, heretier de lad. maison des Ondes, fils a lad. Landun voullant accomplir les pactes dud. mariatge amys reallement et de faict led. sieur de Montarnal [f. 115] et de Vielha vie son beau père, present et estipulant en la pocession realle, actualle et corporalle de lad. place de la Yolle et de toutes ses appendances et deppendances tout ainsi qu'est pourté par lelsd. pactes par l'entrée de la maison et chasteau de la Youla et le bail des clefs de lad. maison en la quelle a este treuvé ce que sensuict

En premier, le portal du chasteau est marque d'une palastrague [planche] et ne se ferme poinct jacoict (?) n'y a clef.

A l'entrée de la maison y a une porte vielhe avecq sarrure et clef qui se ferme.
La cuysine est guarnie d'une porte avec clef qui se ferme et est appellee la porte de la cuysine et y a quatre fenestes grilhées et les portes prestes a pauser.
Au fons de lad. cuysine y a porte et clef et une porte, deux fenestres sans guarnitures et vielhes, ny palastragues tout neuf.
A la sala dessus de la cuysine, y a une porte a clef et les fenestres guarnies de portes.
Au bout de lad. salle y a une chambre couverte de palhe et la piece guarnye de porte et sarrures de la chamyné imparfaicte. La salle est en partie planchée et le dessus est couvert de thuille sans plancher al hault et y a une porte a pauser et guarnys. Et autres meubles ne y a fors cinq galhes [?] au degré a repous de fer, et les [f. 115 v.] sept clefs que led. sieur des Undes a baillées aud. Sr [Seigneur ou Sieur] de Montarnal jusques a tant que luy aura baillé la somme contenue esd. pactes, et au cas de refus

de luy payer, contentant des a presant en sors led. sieur de Montarnal jouysse de toutz et chascuns les fruicts, rantes et reveneus de la d. place jusques a tant qu'il luy avoit payé entierement de son vivant et a peynes .luy fornir tiltres a [soinst sa.ce?] pour lever les rantes sous expresse yppothèque de ses biens. Et ainsi l'on juré lesd. parties, presans Henry Carle, houste du Miron, Bernard Guibbert, maître Anthoine Jordan de Salles Comtaulx, Pierre Bru et moy, Guillaume Moysset, notaire soubsigné, avec les dits parties et tesmoings ».

Signatures.

Arch.dép. de l'Aveyron, E 1793, 21//05/1641, fol. 14- 15 v.

« Continuation d'afferme pour Anthoine Mouret faict a luy de monsieur des Ondes

L'an mil six cent quarante deux et le dixiesme jour du moys de février, dans la ville de Rodez, avant midy, régnant très chrestien prince Louys, par la grace de Dieu, roy de France et de Navarre, par devant moy, notaire royal et tesmoingz bas nommés a esté en personne noble Louys des Ondes, seigneur dud. lieu la Guioulle, lou Cayrouse et autres places, lequel de gred a continué et continue par ce present contract l'afferme par luy si devant faict a Anthoine Mouret, maître taneur dud. lieu de la Guioulle, présant et acceptant du chasteau, preds, terre, boys, chastainal, le tout assiz aud. lieu de la Guioulle, ensemble les censives en deppandances tout ainsin qu'est contenu et especeffié au contract entre eux passé le vingt sixiesme may mil six cens quarante ung, receu par Guirbaldi, notaire de Salles et au dessus de ce led. sieur des Ondes arrente aud. Mouret [f. 14 v.] et sera comprins au présent contract la censive de dix huict cestiers frommant, dix cestiers bled seigle et troys livres d'argent et quatre gelines et demye de censive annuelle à prandre sur Henry Alran, musnier dud. Moulin de la Guyoulle aux terme pourté par les tiltres et recognoissances dud. seigneur, et ce pour le temps et terme de cinq années au delà de deux qui restent à jouyr du susd. afferme receu par led. Guirbaldi ausquelles deux années aussi led. Moret jouira de lad. rente deue par luy Henry Alran sur led. moulin, declarant led. seigneur des Ondes estre payé dud. Mouret de la somme de cent vingt livres pourtée par led. afferme pour la première année d'icellui qu'est l'année dernière mil six cent quarante ung au moien du descharge que led. seigeur luy a faictes [f. 15] ou acquitz que led. seigneur luy a faicte. Lesquels acquits ou descharges led. Mouret sera tenu randre aud. seigneur attandu lad. desclairation et led. afferme de tout ce dessus,

pendant lesd. sept années prochaines et consécutisves. A led. seigneur des Ondes faicte aud. Mouret moyenant le prix et somme de cent quatre vingtz six livres tournois, payables annuellement en ung seul payement à la feste de Noël à prendre à la prochaine feste comme led. Mouret promet faire, à peyne de tous despans, domaiges et intérestz. En oultre ce dessus led. Mouret sera tenu payer pendant lesd. sept années à la descharge dud. seigneur des Ondes et sans diminution du prix dud. afferme à la dame abbesse du Monastère les Rodes la quantitté de quatre cestiers seigle annuellement à chasque feste de Saint Jullien et en rapportera quittance aud. sieur à peyne de tout despans qu'en pourroit arriver, se réservant led. seigneur des Ondes les droicts de loz et sainte es.mander [?] et confiscations qui pourroient eschoir pendant led. temps. Promettant led. seigneur fere valoir, tenir, jouyr et posséder led. afferme et rentes, avantages et guaranties envers tous et chacun termes, a led. Mouret payé comme dessus avec pacte que led. seigneur des Ondes ne sera tenu demeurer aud. Mouret à aucung cas fortuit, soict de gresle et geslure ny autre quelconque avec led. Mouret prend led. afferme à ses azard, péril et fortune sans lesquel pacte led. seigneur n'auroit baillé a ce prix led. afferme. Et pour observation de ce dessus, touttes parties, chascune en ce que la conserne ont obligés et hyppottéquer leurs biens avec touttes soubmissions, renonciations et jurent même. Présens : Pierre Jean Palayret, de Claireveaux, et Anthoine Tautarel, escollier d'Espalion sousignés avec led. seigneur des Ondes, Pierre Danusac, maître [f. 15 v.] fassonnier du lieu du Monastère lès Rodez, ne sachant signer ni led. Mouret de ce requis et moy GabrielCoignac, notaire royal de lad. ville aussi soubsigné ».

Signatures.

Arch. dép. de l'Aveyron, 2 E 212 CC 6 (cité), cadastre de la cité de Rodez, 1660, f. 5-6.
Au début du cadastre, les articles ne sont pas classés par rue ou lieux-dits comme dans le reste du document. Il s'agit vraisemblablement des biens nobles ou devant jouir de certains privilèges. On y trouve en premier lieu l'évêque de Rodez, suivi de quelques sindics d'ordres religieux et des seigneurs locaux, parmi lesquels le seigneur de Layoule.
Un second cadastre est réalisé six années après celui-ci. L'article concernant la propriété de Layoule serait identique à celui qui suit si le terme de « *sieur* », à son début n'était pas rayé au profit de celui de « seigneur », ajouté juste au-dessus.

f. 5 :

Le sieur de Layoule tient une maison, cazals [maison], patus, terres et chastanhials, tout attenant, en appartenances dudict lieu de la Youle, confronte du levant avec le chemin tandant dudict lieu à Saincte Radegonde, du midi et couchant [f. 5 v.] terre et boys de Jean Reboesc, marchant, dudict couchant, terre de maistre Jean Pierre Moli, conselier en l'eslection et avec le fleuve d'avayron, du septentrion, patus à tandre draps maison et chenevière des héritiers de feu Hugues Lavergne et tronson chenevière des héretiers de Henri Alran. Contient ledict chasteau trante deux canes et demi avalué bon, alivré cinq sols cinq deniers, 5 s 5 d.
Les cazals y joignants cinquantre troys canes avalué comuns, alivré neuf deniers mialhe, 9 d ma.
La bassecour sept perges et demi avallué comung, alivré deux deniers mialhe.

Le jardin deux cartes avallué comung, alivré ung sol six deniers, 1 s 6 d.

La chastaignal six cartes avallué moyen, alivré troys sols.

La terre trante cinq cestérées avallué huict cestiers bon six cestiers moyen douctze cestiers comung, six cestiers faible et troys cestiers anoul alivré deux livres dix sept sol six.

Plus une chenevière au dict lieu, confronte avec le chemin tandant de la Youle a Sainte-Radegonde, chenevière des héritiers de Henry Alran et chenevière des héritiers d'Hugues Lavergne et terre susditte du dict sieur, contient, une carte troys [f. 6] boisseaux et demy, avallué comung, alivré huict deniers troys quarts et demy mailhe

Plus un pred illec, confronte du levant avec le fleuvre d'aveyron, du midi, pred de Gerauld Barre, du couchant, chemin tandant de la Youle a Sainte-Radegonde et avec pred d eJean Reboesc, du septentrion, avec le pred de maistre Jean Pierre Moli, conselier, en l'eslection, le besal de son molin au milieu contient sept cestiers deux cartes deux boisseaux, avallué six cestiers bon et six cartes deux boysseaux moyen, alivré vingt-six sols onze deniers mialhe ung quart., 26 sols 11 d ma 1 qt

4 lt 16 s 1 d.

Fig. 1. Site de Layoule et son ancienne demeure seigneuriale, vue d'ensemble depuis le sud-ouest.

Fig. 2. Hameau de Layoule, plan cadastral de Rodez, 1808.

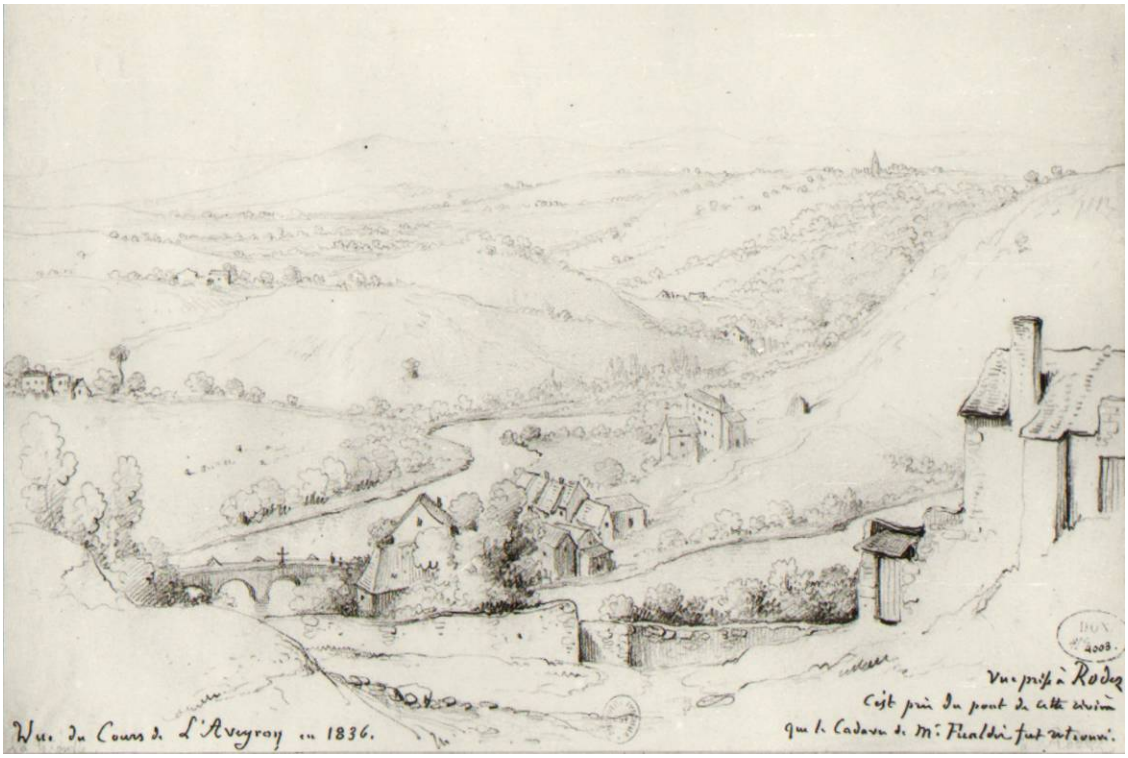

Fig. 3. F. A. Pernot, "Vue du Cours de l'Aveyron en 1836", dessin préparatoire à *Sites et Monumens du département de l'Aveyron,* crayon sur papier, .Coll. B.n.f., cabinet des estampes…

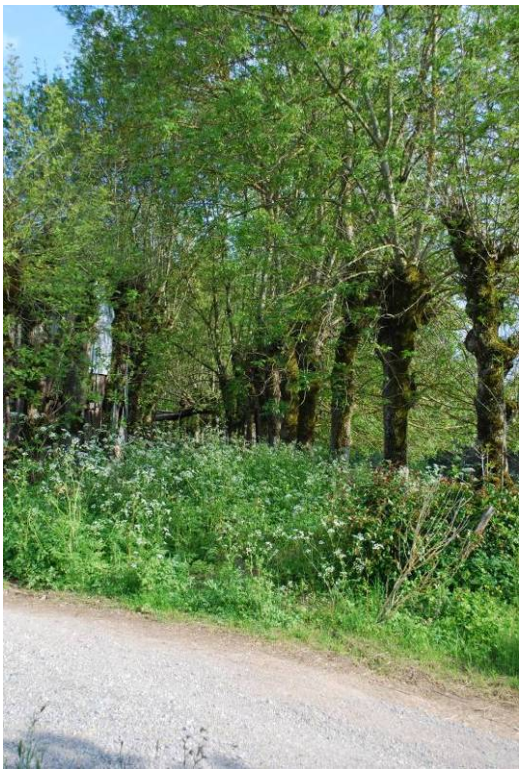

Fig. 4. Allée plantée dite "allée des Moines", entre Layoule et Le Monastère, vue depuis le nord.

Fig. 5. Repaire de Layoule, élévation ouest, vue depuis le sud-ouest.

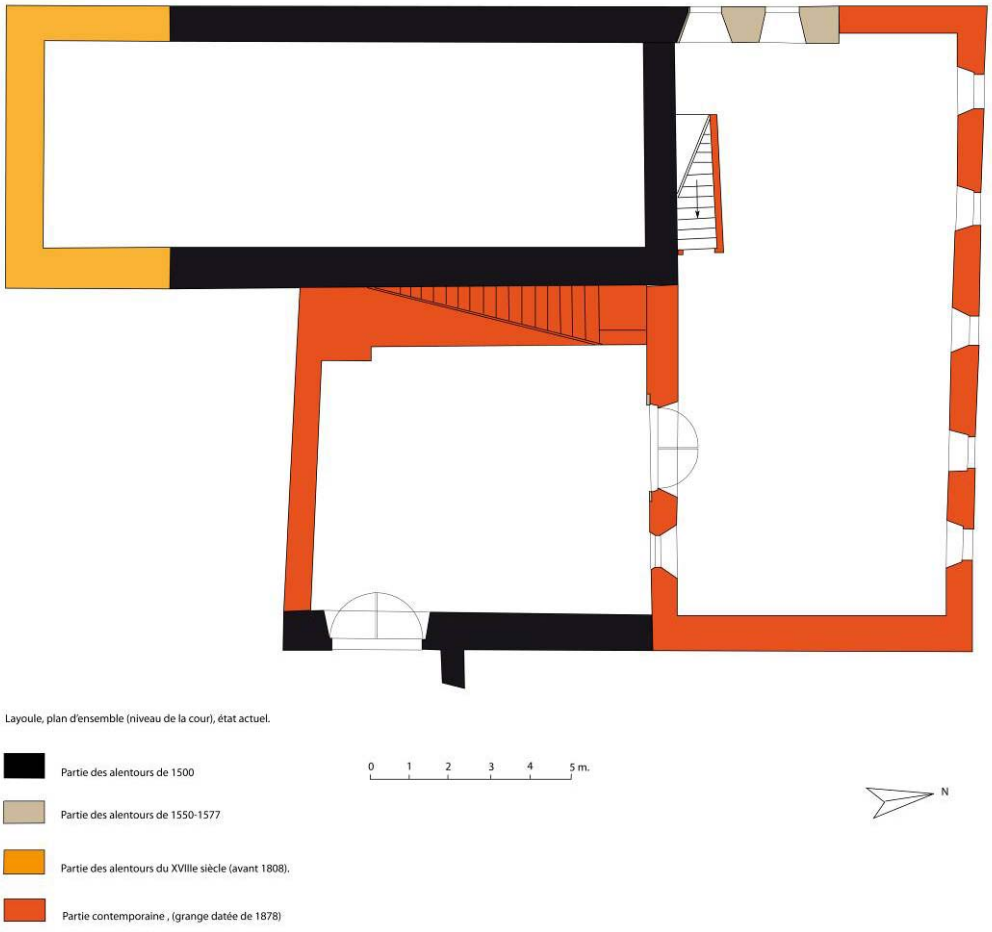

Fig. 6. Plan d'ensemble: le logis, la cour et la grange, état actuel.

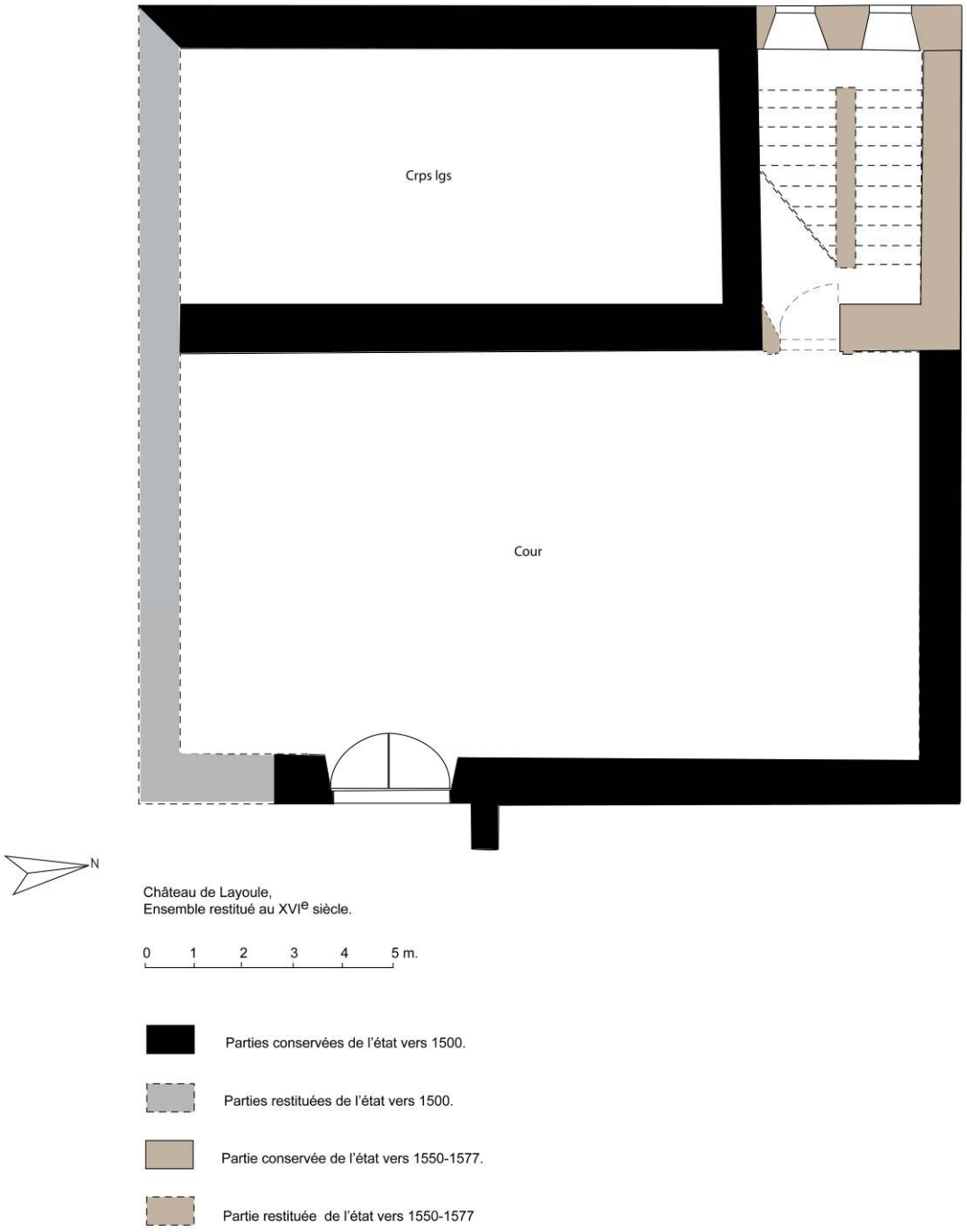

Fig. 7. Plan d'ensemble restitué au XVI^{e} siècle.

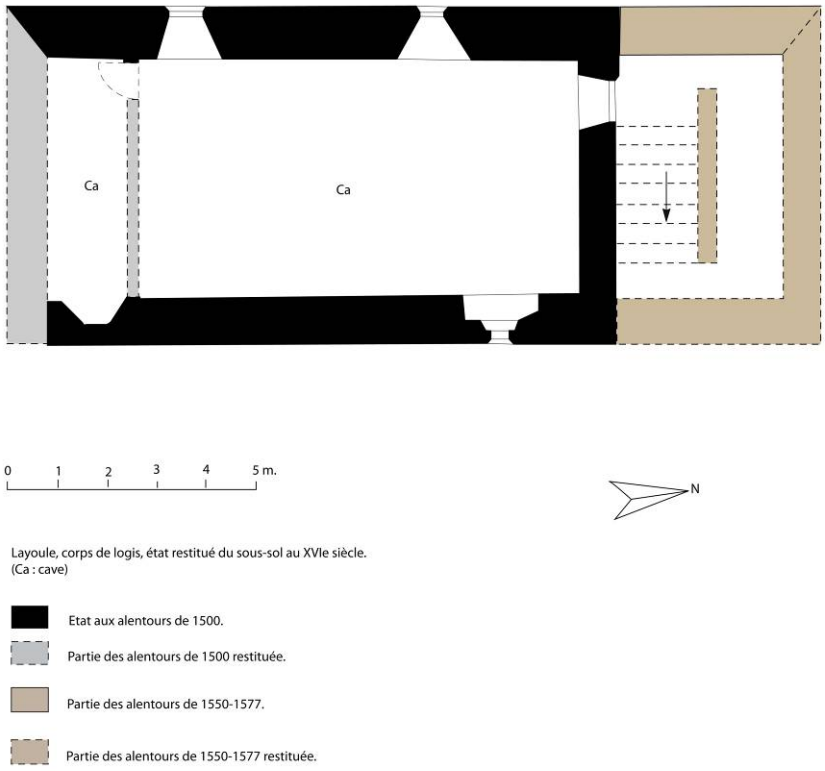

Fig. 8. Corps de logis, état restitué du sous-sol au XVI^{e} siècle (Ca. : cave).

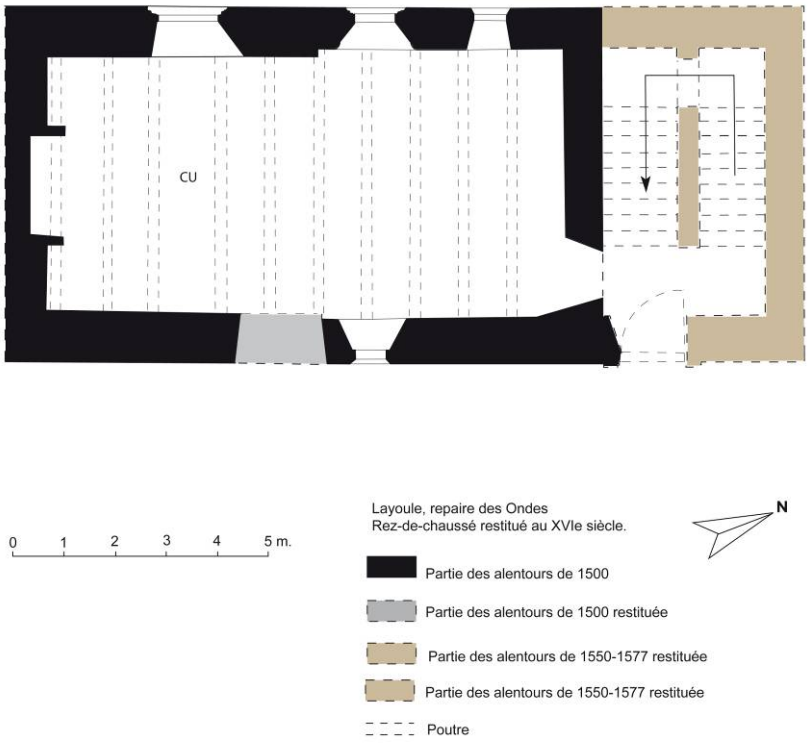

Fig. 9. Corps de logis, rez-de-chaussée surélevé restitué au XVI^{e} siècle (Cu : cuisine).

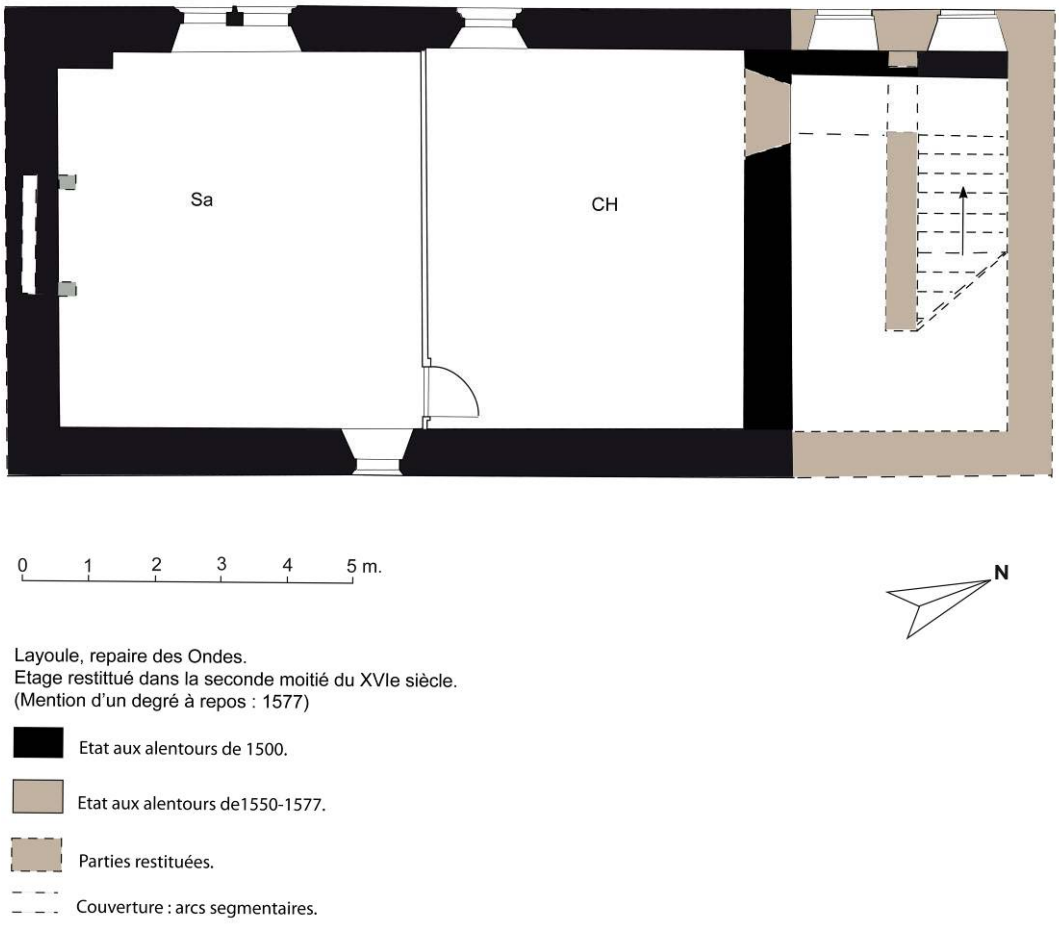

Fig. 10. Corps de logis, étage restitué au XVI^{e} siècle (Ch : chambre ; Sa : salle).

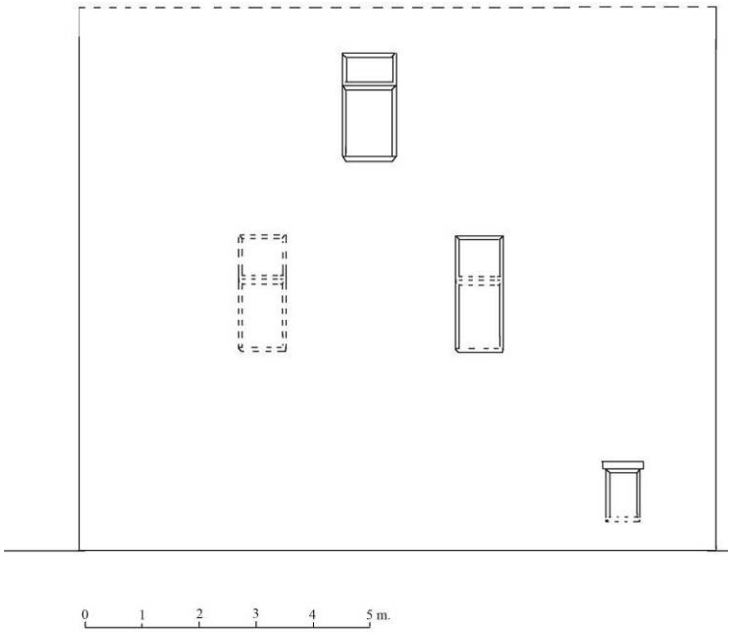

Fig. 11. Elévation est, état restitué au XVI^{e} siècle.

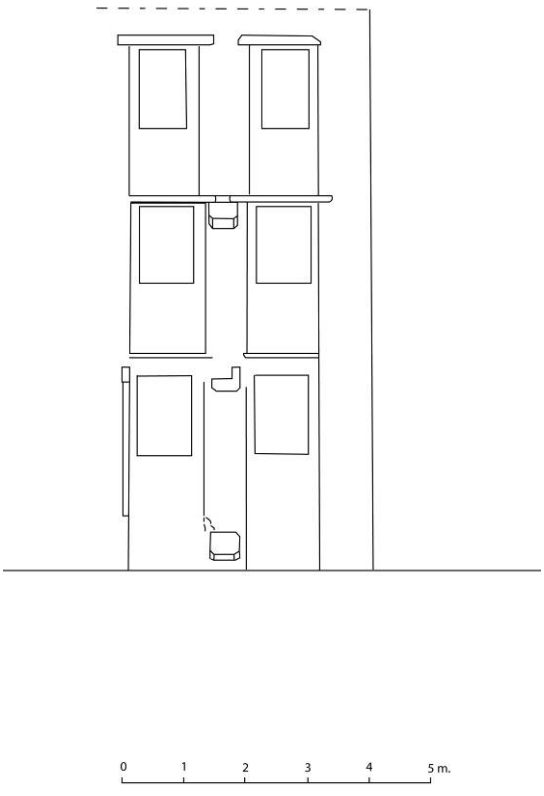

Fig. 12. Elévation intérieure ouest de l'ancien pavillon, état actuel.

.

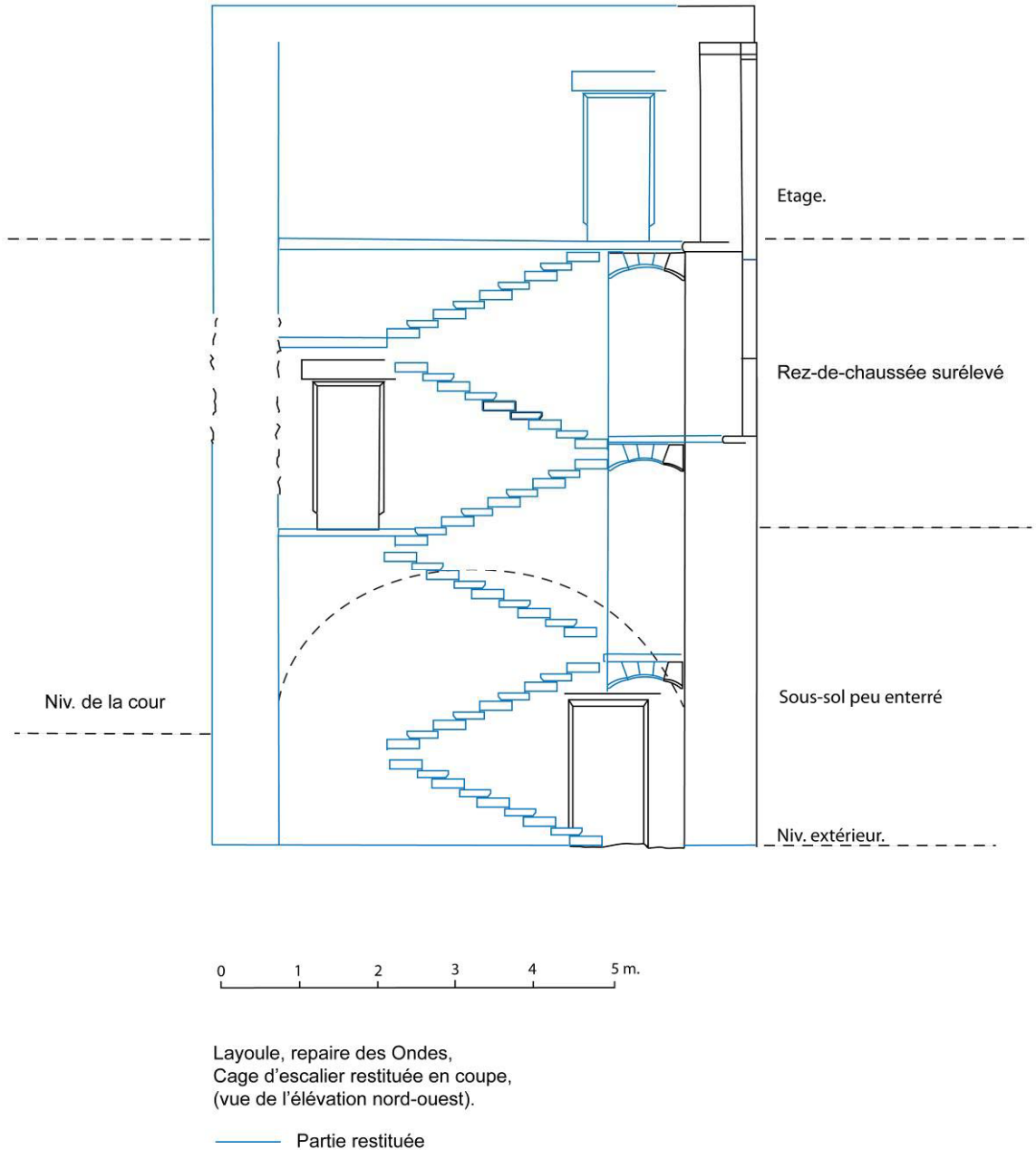

Fig. 13. Elévation intérieure sud du corps de logis, essai de restitution de l'ancien « degré a repous » à partir d'éléments restants.

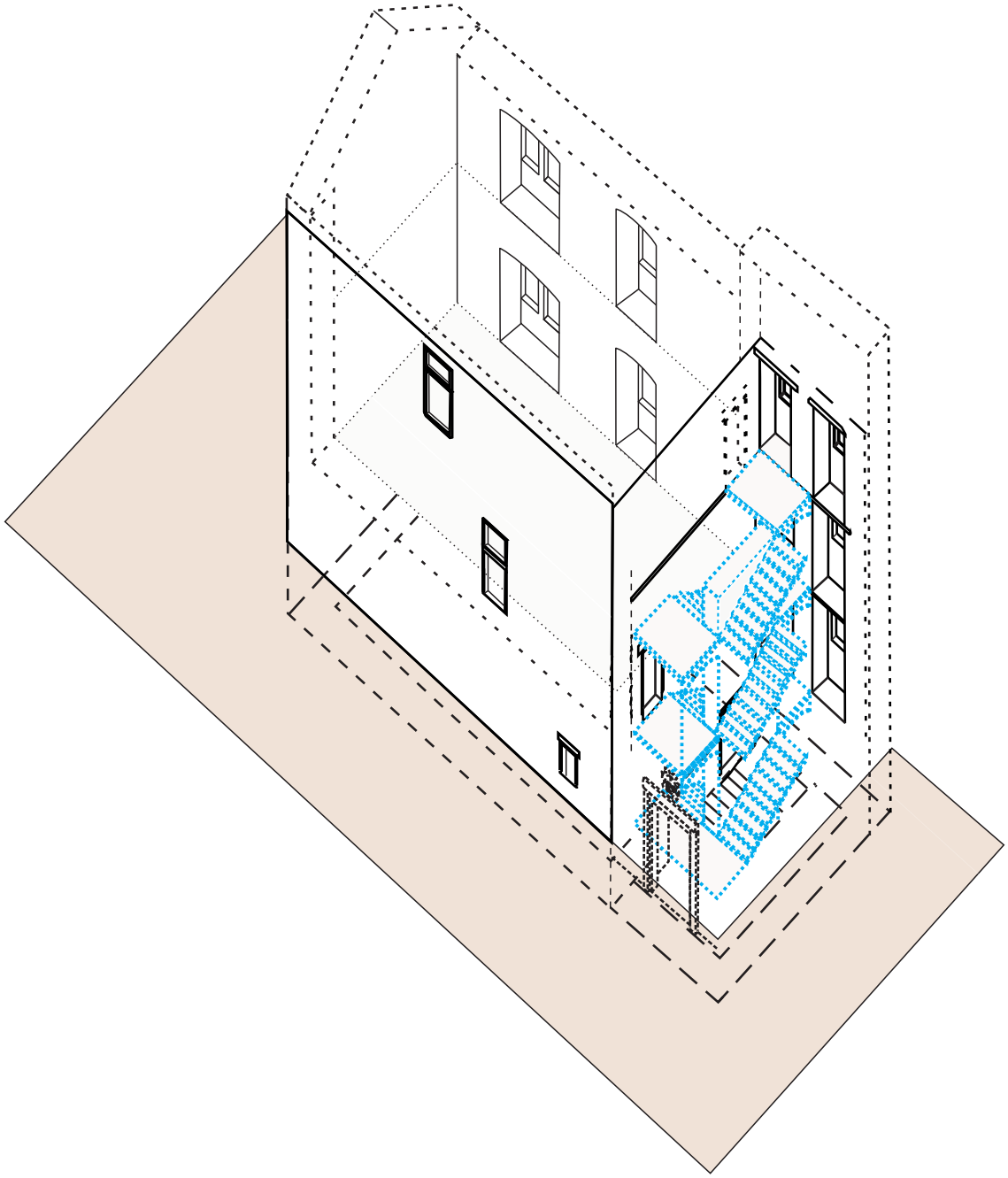

— – Partie restituée

——— Le pavillon, avec la porte et le grand escalier, avant 1567.

Fig. 14. Layoule, demeure des Ondes
Etat restitué dans la première moitié du XVIe siècle (avant 1567).
Vue en axonométrie.
Dessin Maurice Scellès, fonds de plans Julie Lourgant.

Fig. 15. Corps de logis, façade ouest, détail : les ouvertures.

Fig. 16. Accès au repaire par le chemin du village : le portail et la cour vus depuis l'est.

Fig. 17. La grange, façade nord portant la date 1878.

Fig. 18. Corps de logis, élévation sud.

Fig. 19. La grange, vue depuis l'est.

Fig. 20. Corps de logis, façade est (côté cour).

Fig. 21. Corps de logis, façade est, détail : jour partiellement obstrué par la volée de l'escalier.

Fig. 22. Volée de l’escalier droit contre la façade est : détail : les marches (en remploi ?).

Fig. 23. La grange, façade sud (côté cour), porte en remploi.

Fig. 24. Corps de logis, sous-sol, vue d'ensemble depuis le nord.

Fig. 25. Sous-sol, détail : changement de maçonnerie au sud du mur ouest.

Fig. 26. Sous-sol, partie sud, mur ouest : claveaux d'un ancien arc couvrant une porte.

Fig. 27. Sous-sol, partie sud : niche dans le mur est.

Fig. 28. Sous-sol, ancienne porte dans le mur nord.

Fig. 29. Escalier menant du sous-sol au rez-de-chaussée de la grange.

Fig. 30. Sous-sol, cave ouest : arc segmentaire dans le mur nord.

Fig. 31. Sous-sol, escalier: arc segmentaire dans le mur sud de la cave est.

Fig. 32. Sous-sol, escalier: arc segmentaire dans le mur sud de la cave est, détail : claveaux en remplois

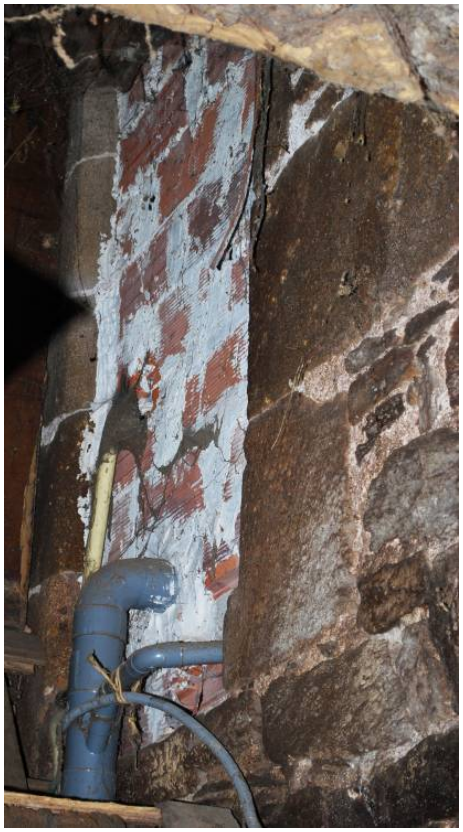

Fig. 33. Corps de logis, mur nord : porte bouchée au niveau de l'étage.

Fig. 34. Grange, mur ouest : les ouvertures et claveau d'un ancien arc chanfreiné au niveau du rez-de-chaussée.

Fig. 35. Grange, rez-de-chaussée de la cour, détail : claveau de l’ancien arc chanfreiné du repos (mur ouest).

Fig. 36. Grange, étage, détail : claveau de l’ancien arc chanfreiné du repos (mur ouest).

Fig. 37. Grange, mur sud, arrachement du mur est de l'ancien pavillon.

Fig. 38. Vestige ré-enduit du mur nord de l’ancien pavillon.

Fig. 39. Traces de deux marches dans le mur sud du corps de logis, entre le rez-de-chaussée surélevé et l’étage.

Fig. 40. Corps de logis, rez-de-chaussée : fenêtre à croisée de la cuisine.

Fig. 41. Corps de logis, rez-de-chaussée, fenêtre à demi-croisée de la cuisine.

Fig. 42. Plafond de la cuisine (seules les poutres semblent avoir été conservées).

Fig. 43. Porte du corps de logis, anciennement du pavillon (?), détail : base du piédroit gauche.

Fig. 44. Porte en remploi du corps de logis : cuir découpé portant les armoiries de la famille des Ondes.

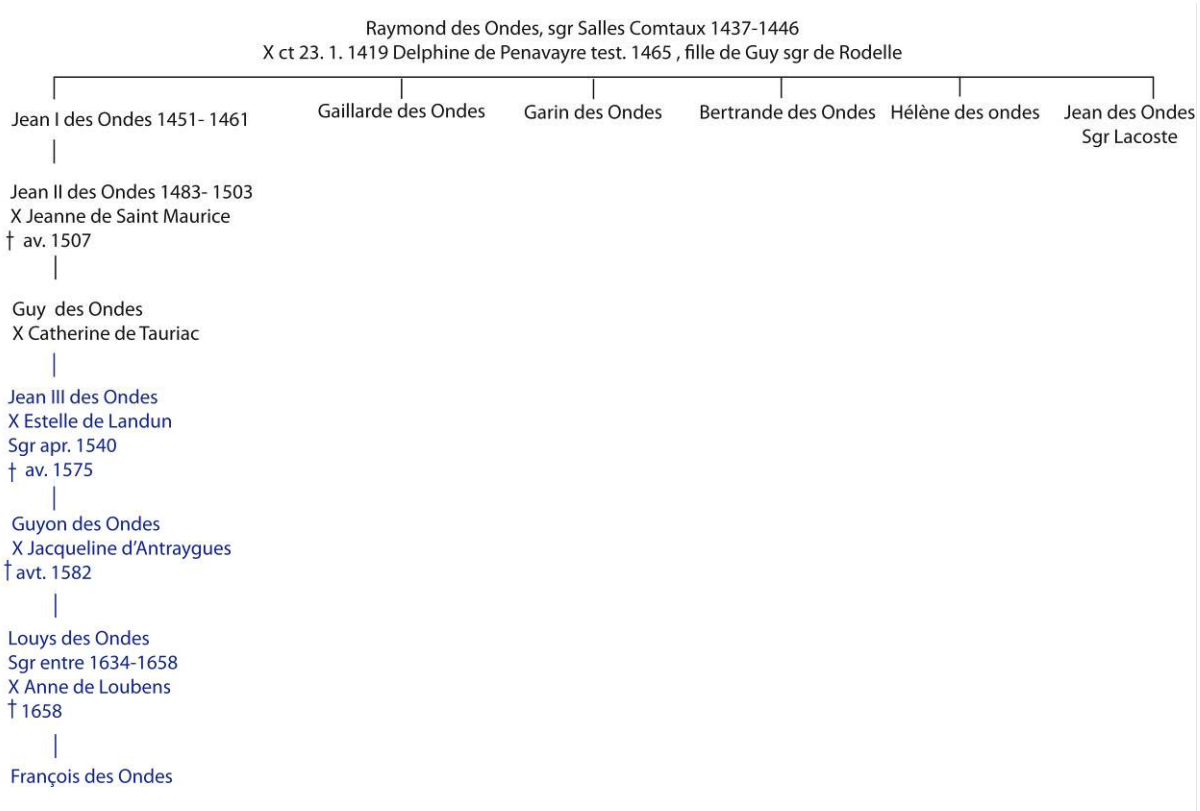

Fig. 45.Généalogie succincte de la famille des Ondes d'après
H. de Barrau, Documens historiques et généalogiques sur les familles et les hommes remarquables du Rouergue...,Rodez, Ratery, 1853-1861, t. 1, p. 314.
et A. Navel, Famille nobles et notables du midi toulousain ..., Toulouse, R.H.M., 1992, tome VIII, p.114-115.
Parties ajoutées à partir de Jean III des Ondes, d'après les actes notariés.